

Biaise de Vigenère, *Le Psautier de David*, tome 1er, 1588, édité par
Pascale Blum-Cuny
Charles Béné

Citer ce document / Cite this document :

Béné Charles. Biaise de Vigenère, *Le Psautier de David*, tome 1er, 1588, édité par Pascale Blum-Cuny. In: Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance, n°37, 1993. pp. 102-106;

https://www.persee.fr/doc/rhren_0181-6799_1993_num_37_1_1952

Fichier pdf généré le 09/04/2018

nouvel instrument de travail extrêmement commode puisqu'il répertorie encore des titres absents des bibliographies du XVI^e siècle.

Université de Corse

Evelyne BERRIOT-SALVADORE

Blaise de Vigenère, *Le psautier de David*, tome 1er, 1588, édité par Pascale Blum-Cuny, *Le Miroir Volant*, 1991.

La publication, par Pascale Blum-Cuny, du *Psautier de David* dans la traduction de Blaise de Vigenère, contribue, pour sa part, à combler une des lacunes de l'édition. On ne peut que se féliciter de voir publier, après le *Psautier de J.A. de Baif*, par Yves Le Hir, de nouveaux recueils de poésies spirituelles, tels ceux de Pierre de Croix ou d'Anne d'Urfé. Mais bien des œuvres, et des plus célèbres, ou des épopées bibliques (telles *Judith* et *Suzanne* d'Anne d'Urfé) mériteraient la même attention et la même chance.

La publication du *Psautier de David*, dans la traduction du Vigenère était opportune, car l'édition de 1588 était restée totalement inaperçue, au point que Denise Métral, auteur d'une thèse sur Blaise de Vigenère (Paris 1939), en ignorait l'existence, et ne connaissait que l'édition, réalisée l'année précédente, des *Psaumes pénitentiels de David*, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale : oubli d'autant plus surprenant qu'il en existait des exemplaires dans trois des bibliothèques les plus célèbres de Paris.

On saura gré à l'éditeur de proposer, dans ce premier volume, la reproduction intégrale du *Psautier* dans l'édition d'Abel Langelier. Chaque psaume comporte une présentation, sa traduction en vers libres, parfois accompagnée d'une traduction littérale. L'éditeur n'a pas négligé de reproduire les différents

calendriers : le calendrier romain, avec ses douze bois gravés, et quelques calendriers anciens qui illustraient cette présentation (calendrier hébreu, syrien, grec, et même copte, arménien, persique et mahométiste).

Le psautier proprement dit est suivi d'un dictionnaire où sont expliqués les mots les plus fréquents du psautier, mots latins, mais aussi grecs et hébreux. Cette traduction est enfin approuvée par le célèbre hébraïsant Générard, ce qui donnait une garantie à la fois scientifique et doctrinale.

Ce *Psautier* composé à l'usage des catholiques, et pour leur offrir ce que les psautiers huguenots offraient à leurs fidèles depuis près de quarante ans, annonce nettement son objet dans l'Epistre au Roy, évoquant les « fausses interprétations » des Juifs (Massoretz, p. 17) et le tort des « separez », mais aussi en incluant dans les prières présentées à la première page la *Salutation Angélique*, que Calvin avait fait éliminer du Psautier édité par Clément Marot en 1543. Enfin, Blaise de Vigenère ajoutait aux cent cinquante psaumes de David quelques psaumes tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, en particulier le *Magnificat*, et même une table des « psaumes institués par l'Eglise pour estre chantés ès Vespres de chascun jour de la sepmaine ».

Faut-il dire, cependant, qu'on aurait apprécié une introduction (p. V-XXV) plus nourrie ? La bibliographie, réduite à sa plus simple expression, ne consacre que quelques mots à la formation de l'auteur, et à la plupart de ses œuvres. C'est dommage, quand on songe par exemple à l'usage qu'a fait Montaigne de la traduction de l'ouvrage de Chalcondyle sur la chute de l'empire grec.

Rien n'est dit sur « l'environnement » littéraire et religieux de cette traduction du Psautier. Et pourtant, comme on peut l'imaginer, elle n'a rien d'une traduction isolée. Elle s'inscrit parfaitement dans le courant de la Contre-Réforme qui oppose aux psautiers réformés de nouveaux psautiers plus conformes à

la version de la Vulgate adoptée par l'Église, aussi quelques autres psautiers auraient mérité d'être mentionnés et d'abord la triple traduction de J. A. de Baïf, qui se situe entre 1569 et 1587 : traduction inédite, il est vrai, mais publiée par Yves Le Hir en 1972. La traduction de Vigenère sera surtout suivie du Psautier de Philippe Desportes, dont les éditions se suivront de 1592 à 1629.

Le souci de produire des traductions poétiques du Psautier dépassera largement les limites de la France : ainsi, nous verrons le poète polonais Kochanowski, l'émule de Ronsard, donner après son séjour en France (en 1559) une traduction poétique des Psaumes de David (1570-1575), traduction qui, comme celle de Desportes, connaîtra de nombreuses rééditions et sera mise en musique, elle aussi.

On aurait aimé, dans cette apologie du Psautier qu'est aussi l'Épître au Roy, trouver évoqué, à propos de cette invitation adressée « au laboureur à sa charrue, au vigneron à sa houe, au tisserand à sa navette » de chanter les psaumes, le témoignage d'Erasme qui, lui aussi, dans la *Paraclesis*, s'était fait dès 1516 l'avocat d'une traduction du Psautier dans les mêmes termes, avec les mêmes exemples.

Rien n'est dit, enfin, sur la destinée de cette traduction du psautier de Vigenère. Apparemment, cette édition de 1588 fut la première (celle de 1587 se réduit aux psaumes pénitentiels) et la dernière, éclipsée sans doute par la traduction de Philippe Desportes. Les raisons de cette désaffection méritaient réflexion. L'un comme l'autre ont eu le souci d'offrir au public français un psautier d'inspiration catholique ; tous deux ont reçu une formation savante : ils n'ont négligé ni l'un ni l'autre le texte de la Septante et l'original hébraïque. Et pourtant un monde les sépare.

Dans son souci d'introduire à tout prix la variété, alors que l'original hébraïque pratique volontiers répétitions et parallélismes, l'auteur dénature le caractère des psaumes. Il semble

bien d'ailleurs qu'il en ait eu conscience, puisqu'il a jugé opportun, pour le psaume 135, de faire suivre sa traduction « mesurée » d'une traduction littérale. Il n'a, en effet, pas su se libérer de la fâcheuse coutume de la réduplication, qui introduit redondance inutile où le texte hébraïque est concis. On regrettera surtout que Vigenère ait tiré un si maigre parti de la richesse de l'expression hébraïque. Trop souvent, le texte de la Vulgate est simplement « transposé », parfois avec ses erreurs et ses infidélités.

Ainsi, le « suscepisti me de ventre matris meae » (Ps. 139, v. 13) de la Vulgate devient, chez Vigenère :

C'est toi qui dès le ventre
de ma mère m'a reçu.

La traduction de Desportes, plus proche de l'expression biblique, exprimant à la fois le geste du Créateur et son amour tout maternel, est plus chaleureuse :

Tes doigts m'ayant tissu
Tout chaud tu m'as reçu
Du ventre de ma mère.

Saint François de Sales, qui utilisera largement le Psautier dans son *Traité de l'Amour de Dieu*, ne s'y est pas trompé. Et à la phraséologie de Vigenère, il a préféré, à juste titre, la version de Desportes, comme il l'indique dans la Préface.

Le tome 2, à paraître, doit présenter les variantes du Psautier. Y aurait-il eu d'autres éditions après celle de 1588 ? Souhaitons que l'annotation promise fasse une place aux ouvrages français et étrangers consacrés à la poésie biblique (Michel Jeanneret n'est pas nommé), et aux divers psautiers, complets ou partiels, édités pendant cette période cruciale en France et à l'étranger.

Que ces remarques soient le témoignage de l'intérêt que nous avons trouvé à l'édition, si nécessaire et si heureuse, du *Psautier de David* de Vigenère. Et formons le vœu que ce travail suscite de nouveaux émules pour mettre à la disposition du public cette litté-

rature religieuse, à la fois riche et mal connue, et qui mérite d'être tirée de l'oubli.

Grenoble

Charles BÉNÉ

Jean-Marc Chatelain, *Livres d'emblèmes et de devises, une anthologie (1531-1735)*, Klincksieck, 1993.

Voici un très beau livre par sa qualité typographique et l'heureuse reproduction des figures d'emblèmes, même si l'exigence de la mise en page rend parfois trop petits les caractères de l'épigramme explicative.

L'introduction très nourrie, qui s'inspire de nombreux travaux antérieurs, nous rappelle d'abord les précurseurs du genre qui sont, pour l'essentiel, l'auteur du *Songe de Poliphile*, celui des *Hiéroglyphes* d'Horapollon (1505) et le *Champfleury* de Geoffroy Tory.

Des traités d'Emblèmes et de la préface des divers recueils l'auteur dégage plusieurs définitions : l'emblème au sens étroit c'est-à-dire l'emblème moral ou religieux opposé à la devise héroïque (*Impresa*) et l'emblème au sens large qui englobe l'un et l'autre. Tandis que l'emblème moral ou religieux relève de la pédagogie la devise est liée aux jeux d'esprit des cercles aristocratiques, à la louange des Grands et naturellement d'un roi comme Louis XIV qui organise à cet effet une petite académie, embryon de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Le rapport entre les textes, le motto et l'image fait l'objet d'une étude attentive. Dans l'emblème idéal la figure, le « motto » et l'épigramme comportent chacun une certaine ambiguïté que seule peut résoudre leur confrontation. Très vite un quatrième élément s'ajoute à l'emblème triplex : le commentaire explicatif qui rassemble les sources littéraires et iconogra-